

Alès : "vers une reconnaissance des ruisseaux couverts"

Le député Fabrice Verdier a interpellé le secrétaire d'Etat.

Fin janvier, vous êtes intervenu à l'Assemblée nationale pour demander au secrétaire d'État à l'Industrie, Christophe Sirugue, une prise de conscience nationale sur la question des ruisseaux couverts(1). Que vous a-t-il répondu?

Il a dit textuellement que l'assimilation des ruisseaux couverts aux cavités souterraines réglerait le problème. Pour la première fois, l'état, par son intermédiaire, laisse la porte ouverte à ce que les ruisseaux couverts puissent entrer en qualité de cavité souterraine. Cela veut dire qu'on va pouvoir trouver des financements pour entretenir les ruisseaux couverts.

Depuis l'effondrement à Robiac-Rochessadoule, en 2012, l'état n'était d'aucun secours?

Jusqu'ici, l'Etat disait: «"On vous aide pour vos études". Mais, après, c'était le grand silence. Pourtant, on sait très bien que, par exemple, une commune comme Molières-sur-Cèze ne peut pas mettre 3M€ sur ses ruisseaux couverts.

Combien l'entretien des ruisseaux couverts va-t-il coûter dans le Gard?

L'hypothèse basse est de 20M€, l'hypothèse haute de 50 M€. Sur cette question, la solidarité nationale doit jouer.

Mais, pour l'instant, dans le nouveau Code minier, en discussion à l'Assemblée, il n'y a rien d'écrit là-dessus... C'est juste une intervention orale du secrétaire d'État !

Oui, mais j'attends confirmation par écrit de cette interprétation du secrétaire d'État. Si nous l'obtenons, l'assimilation des ruisseaux couverts comme cavité sera valable et ça permettra des financements.

Revenons au nouveau Code minier, étudié au parlement, qui veut interdire l'extraction d'hydrocarbure non-conventionnel (donc gaz de schiste) et qui est, bien sûr, dénoncé par les lobbies pétroliers...

Aujourd'hui, un premier pas a été franchi. Les énergies fossiles sont les énergies du passé. Total et les autres doivent maintenant consacrer leurs recherches au développement durable, plutôt qu'à la découverte d'hydrocarbures.

Le texte n'aborde cependant pas la question du gaz de houille... Pourquoi?

Il y a des exploitations en Lorraine qui ne posent pas de problème et il était difficile d'interrompre une exploitation qui fonctionne. Même si, à titre personnel, je pense que le gaz de houille n'est pas non plus une solution d'avenir.

On a l'impression que vous avez affermi vos positions sur la question du gaz de schiste, depuis le début de votre mandat de député...

Je suis un élu qui travaille et je n'adopte pas de position tranchée sans connaître le sujet. Mais j'ai pu travailler comme président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les gaz de schiste. D'une opposition constructive, je suis passé à une opposition radicale.

(1) Tunnels édifiés sur des ruisseaux durant la période d'exploitation minière, nécessitant un entretien d'urgence.

Adrien Boudet

<http://www.midilibre.fr/2017/02/06/ales-vers-une-reconnaissance-des-ruisseaux-couverts,1463635.php>

